



PENDANT LE TEMPS DE CONFINEMENT, **MGR ROUGÉ** PRÉSIDERA LES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE EN L'ÉGLISE **SAINTE-MARIE DES FONTENELLES DE NANTERRE**. CES CÉLÉBRATIONS PRIVÉES SERONT **RETRANSMISES EN DIRECT VIA LA CHAÎNE YOUTUBE ET LA PAGE FACEBOOK DU DIOCÈSE DE NANTERRE**.

Ven. 10 avril **VENDREDI SAINT**

08h00 : Office des ténèbres
15h00 : Chemin de croix
19h00 : Office de la Passion du Seigneur



Vendredi Saint



Trahi par son disciple Judas, le Christ est arrêté. Il est accusé de semer le désordre par ses enseignements et surtout d'usurper le titre de Messie, c'est-à-dire de Fils de Dieu envoyé pour sauver les hommes. Interrogé par Ponce Pilate (gouverneur romain de la région), flagellé par les soldats, Il est condamné à être cloué sur une croix – supplice alors réservé aux criminels.

Chargé de la croix, le Christ gravit la colline du Golgotha (littéralement « Mont du crâne », autrement appelé « Calvaire ») et tombe plusieurs fois d'épuisement. Crucifié, Il expire au bout de quelques heures. Descendu de la croix par ses proches, Il est enveloppé dans un linge blanc (le « linceul ») et mis au tombeau.



Faites le seul ou en famille
 Réservez-vous une demi-heure tranquille
 Installez-vous sur une chaise, allumez une bougie près de vous.

puis lancer la vidéo suivante :
<https://www.youtube.com/watch?v=zaH2vnqli48>



Nous vous proposons comme chaque année **de faire le pain/pomme**
 Les chrétiens sont appelés au jeûne (qui consiste à se priver de nourriture ou autre suivant l'âge et les forces du fidèle), démarche de pénitence et de conversion, expression de l'attente du Christ

Evangile selon Saint Matthieu 27, 50-52a

*« Jésus, poussant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit.
 Et voici que le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla et les rochers se fendirent.
 Les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent. »*



En famille, prendre la temps de la prière et partager un repas frugal (pain-pomme, riz, pâtes...) pour marquer ce vendredi.

Nous pourrons vivre le pain-pomme à l'Institution après la reprise des cours afin de soutenir les associations présentées pendant le carême.

Un courrier Ecole-Directe précisera la date.